|  |  |
| --- | --- |
|  | POLYNéSIE FRANçAISE |
| MinistèredE L’EDUCATION,DE LA modernisationde l’administration,*en charge du numérique* direction generale de l’educationet des enseignementsLe Directeur général | N° 09934 / 2021/ MEA / DGEE / BRH / PRH1PIRAE, le 24 février 2021 |

**Affaire suivie par :**
Aiata MAI (40 470 585)

à

Mesdames, Messieurs les instituteurs et professeur(e)s des écoles

du corps de l’Etat créé pour la Polynésie française

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d’école et de CJA

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l’Education Nationale

**Objet  :** Appel à candidature pour les postes à contraintes particulières (PCP) – rentrée scolaire 2021-2022

**P. J.  : -** Annexe 1 – Fiche de candidature

- Neuf (09) fiches de postes

J’ai l’honneur de porter à votre connaissance l’ouverture de la campagne pour les postes à contraintes particulières (PCP) pour la rentrée scolaire 2021-2022 des postes suivants :

* Six postes de direction d’école (10 classes et plus) ;
* Un poste au RSMA de Arue ;
* Postes dans la brigade de remplacement de Polynésie française ;
* Postes dans la brigade de formation continue de Polynésie française ;

Les enseignants intéressés doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :

* Une fiche de candidature (Annexe 1) portant l’avis de l’IEN de votre circonscription
* Un curriculum vitae

Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d’un envoi direct au pôle des ressources humaines du 1er degré de la DGEE par courriel à l’adresse suivante : gestco.brh1@education.pf

**Date d’ouverture :** du 1er mars 2021 au 1er avril 2021.

**Date limite de dépôt des demandes :**le 1er avril 2021 **avant 12h.**

**Date des entretiens :** courant mois d’avril 2021, à la DGEE (site Tuterai Tane).

(Les candidats des archipels passeront l’entretien par « Skype » à l’adresse suivante : dgeepolynesie)

Une convocation à un entretien présidé par le Directeur Général de l’Education et des Enseignements ou son représentant, sera transmise sous le couvert des inspecteurs de l’éducation nationale.

Je vous rappelle qu’en cas d’avis favorable à l’entretien, cela ne prévaut pas à l’obtention du poste. Il vous revient de participer au mouvement 2021.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Copies :MEA 1DGEE/PRH1 1DGEE/DAPE 1 |  | Pour la Ministre et par délégationÉric TOURNIER |